

NUMÉRO DE LA DÉCISION : 2018 QCCTQ 2478
DATE DE LA DÉCISION : 20181012
NUMÉRO DE LA DEMANDE : 578019
PERSONNE DÉSIGNÉE : Christine Chambers

UBER CANADA INC.

Demanderesse

DÉCISION

[1] La Commission est saisie d'une demande de permis d'intermédiaire en services de transport par taxi.

[2] CONSIDÉRANT l'arrêté numéro 2018-23 du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, daté du 10 octobre 2018, autorisant la prolongation du Projet pilote concernant des services de transport rémunéré de personnes demandés exclusivement par application mobile jusqu'au 14 octobre 2019;

[3] CONSIDÉRANT l'article 7 du *Règlement sur les services de transport par taxi*¹ relativement à la délivrance d'un permis d'intermédiaire en services de transport par taxi pour permettre la mise en œuvre du projet pilote autorisé par le ministre;

[4] CONSIDÉRANT que la demanderesse a rempli toutes les conditions de délivrance d'un permis d'intermédiaire en services de transport par taxi dans le cadre du projet pilote autorisé.

¹ RLRQ, chapitre S-6.01, r. 3

PAR CES MOTIFS,

la Commission des transports du Québec :

ACCUEILLE

la demande;

DÉLIVRE

à la demanderesse un permis d'intermédiaire en services de transport par taxi valide jusqu'au 14 octobre 2019 et un certificat joint à la présente décision pour en faire partie intégrante.

Christine Chambers
Personne désignée

Permis d'intermédiaire en services de
transport par taxi
Intermédiaire dans une agglomération

Numéro de permis : 4-C-20006I-003A

Document émis le : 2018-10-12

NEQ : 1170663414

UBER CANADA INC.
1751, rue Richardson, Bureau 7.017
Montréal (QC) H3K 1G6

Nature du permis : À terme
Date de début : 2018-10-15
Date de fin : 2019-10-14

Numéro de décision : 2018 QCCTQ 2478
Décision en vigueur le : 2018-10-12

TERRITOIRE AUTORISÉ :

Baie-D'Urfé, Beaconsfield, Blainville, Bois-des-Filion, Boisbriand, Boucherville, Brossard, Candiac, Carignan, Chambly, Côte-Saint-Luc, Delson, Deux-Montagnes, Dollard-des-Ormeaux, Dorval, Gatineau, Hampstead, Île-Dorval, Kirkland, L'Ancienne-Lorette, L'Île-Cadieux, L'Île-Perrot, La Prairie, Laval, Longueuil, Lorraine, Mascouche, Montréal, Montréal-Est, Montréal-Ouest, Mont-Royal, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Oka, Pincourt, Pointe-Calumet, Pointe-Claire, Pointe-des-Cascades, Québec, Rosemère, Saint-Amable, Saint-Augustin-de-Desmaures, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Bruno-de-Montarville, Saint-Constant, Saint-Eustache, Saint-Joseph-du-Lac, Saint-Lambert, Saint-Placide, Sainte-Anne-de-Bellevue, Sainte-Catherine, Sainte-Julie, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Sainte-Thérèse, Senneville, Terrasse-Vaudreuil, Terrebonne, Vaudreuil-Dorion, Vaudreuil-sur-le-Lac, Westmount.

Le titulaire peut fournir exclusivement par application mobile à ses partenaires-chauffeurs des services de publicité, de répartition de demande de services de transport rémunéré de personnes par automobile.